Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202881-20260311-2026110304-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DES CÔTES D'ARMOR

Date de la convocation
26 février 2026
Date de l'affichage
26 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA

COMMUNE DE SAINT-ETIENNE DU GUÉ DE L'ISLE

Séance ordinaire du 11 mars 2026

Le mercredi 11 mars 2026, à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 26 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Pierre PICHARD, Maire.**
Présents : Beurel Isabelle, Le Breton Patricia, Pichard Jean, Davenet Dominique, Janvresse François, Sylvie Ouvrard, Michèle Gauthier, Riguet Sébastien, Baron Gaston.

Pouvoir (s) : /

Absent(s) : /

Secrétaire de séance : Isabelle Beurel

2026.03.11-04: Affectation du résultat budget communal

Le CFU montre un excédent en fonctionnement et en investissement pour le budget commune

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats 2025 de la façon suivante :

- **Budget Commune (section fonctionnement) : 293819.75€**
133819.75€ sont affectés en recette de fonctionnement du budget 2026.
160000€ sont affectés en recette d'investissement du budget 2026.

- **Budget Commune (section investissement)** : **185579.06€** affectés en recette d'investissement du budget 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- VOTANTS : 10
- SUFFRAGES EXPRIMÉS : 10
- POUR : 10
- ABSTENTION : 0
- MAJORITÉ ABSOLUE : 6
- CONTRE : 0

L'affectation du résultat est validée.

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,

Acte rendu exécutoire
le ……

Pierre PICHARD, Maire